

CISR du 9 janvier 2018

Le Premier ministre Édouard Philippe dit qu'il veut « sauver des vies » en promulguant la limitation de vitesse à 80 km/h au lieu de 90 sur le réseau bidirectionnel.

Argument démagogique ! S'il veut sauver des vies,

- Qu'il fasse doubler toutes les glissières de retenue qui transforment une dizaine de motards par an en steak haché (ça fait juste des décennies qu'on le demande).
- Qu'il légifère ou réglemente pour que les recommandations du Cerema sur la prise en compte des 2RM dans la conception des infrastructures routières soient enfin rendues obligatoires (ça fait des années qu'on le demande).
- Que les professions de l'enseignement de la conduite soient revalorisées au lieu de les faire disparaître par la concurrence des formations par Internet (permises par la Loi Macron !).
- Qu'il rende les autoroutes gratuites : c'est le réseau le plus sûr mais également le plus cher !
- Qu'il s'arrange pour que l'entretien du réseau routier existant ne soit plus laissé à l'abandon comme tous le constatent depuis plusieurs années.
- Que les "stages de sécurité routière" soient proposés gratuitement dans les 12-24 mois après le passage du permis, ou tous les 10 ans pour tous les conducteurs, plutôt qu'ils soient obligatoires, payants, et seulement pour récupérer des points de permis.

Toutes ces pistes d'améliorations réelles de la Sécurité routière en France sont de sa compétence de 1^{er} ministre qui répète "qu'il faut avoir du courage."

S'il en a, qu'il le montre !

Il ne peut pas faire tout ça ? Ça coûterait trop cher ? Eh bien s'il ne peut pas ou ne veut pas, qu'il s'abstienne de déclarer vouloir "sauver des vies !".

Les associations s'en occupent déjà et avec leurs propres moyens ! Ses déclarations sont donc incantatoires et démagogiques. Ce n'est pas en jouant avec une formule mathématique qu'on sauve des vies, mais en agissant sur la formation et la qualité des infrastructures !

La coupe est pleine, la FFMC va se mobiliser !

Contacts presse :

Fabien Delrot, coordinateur national de la FFMC, 06.31.57.79.58

Didier Renoux, chargé de communication, 01 41 18 12 15, communication@ffmc.asso.fr

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la